



CONCOURS DIS-MOI DIX MOTS 2025 DE LA REVUE FLORILÈGE FONDÉE EN 1974

« Les Poètes de l'Amitié - Poètes sans frontières »

Marque déposée à l'I.N.P.I. / AGRÉMENT MINISTÉRIEL CERTIFIÉ DEPUIS 1986
(Agrément sous le N° 21.J.2003.250)



Participez !!! avant le 30 MARS 2025

THÈME INTERNATIONAL : DIS-MOI DIX MOTS POUR LA PLANÈTE

Les effets des changements climatiques nous concernent tous aujourd'hui, cultivons notre langue ensemble pour la planète !

© Ministère de la Culture

Les 10 mots 2025 sont : **Biome, butiner, canopée, conséscient, débrousser, empreinte, glaner, palmeraie, solaire, vivant**

puis en insérant ce vers de Victor Hugo proposé par notre association pour 2025 :

" C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas "

« Dis-moi dix mots » est une opération nationale de sensibilisation à la langue française qui se déroule chaque année. Elle est organisée par le ministère de la culture et de la communication. Pour cette 30^{ème} édition l'Association dijonnaise « les poètes de l'amitié – poètes sans frontières » organise un concours de poésie ouvert à tous. Le choix du jury est sans appel. Règlement : chaque candidat devra envoyer un SEUL poème de moins de 20 lignes en vers classique, libre ou en prose qui insérera ce vers de Victor Hugo : " C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas ". Si votre texte est sélectionné par le jury de l'association, il sera publié gratuitement dans la revue internationale FLORILÈGE du mois de décembre 2025 qui sera tirée à 600 exemplaires. Le jury se réserve le droit de ne publier que les meilleures créations (sans fautes d'orthographe) et les dix mots devront être **imprimés en gras** dans votre texte. Les futurs lauréats (et non les candidats), qui seront avisés par un palmarès, devront faire parvenir à la rédaction leur œuvre par mail au format Word. Chacun sera gratifié d'un diplôme afin d'officialiser l'événement. Les lauréats ne pourront pas se représenter à ce prix l'année suivante. **Conditions de participation** : chaque candidat devra joindre à sa candidature le bulletin ci-dessous, trois enveloppes timbrées à son adresse et son texte VERSION PAPIER en **7 exemplaires A 4** au secrétariat en indiquant en haut et à gauche, sa devise suivie de 5 chiffres **afin de garantir l'anonymat**. La date limite est fixée au 30 MARS 2025 à l'adresse suivante :

CONCOURS « DIS-MOI DIX MOTS 2025 »

Association « LES POÈTES DE L'AMITIÉ - POÈTES SANS FRONTIÈRES »

19, allée du Maconnais 21000 DIJON (France)

BULLETIN DE PARTICIPATION 2025 À RETOURNER

Ce concours international est ouvert à tous les passionnés de poésie

Compte tenu de la notoriété de ce prix et de l'importance des envois, chaque candidat pourra joindre un carnet de timbres-poste pour découvrir la poésie du 21^{ème} siècle en cochant l'une des cases de son choix ci-dessous :

- Un spécimen du prix d'édition poétique de la ville de Dijon ou du prix de poésie Yolaine et Stephen Blanchard
- Un spécimen de la revue internationale Florilège fondée en 1974 à Dijon, format A 4, 56 pages/60 pages

CANDIDATURE 2025 :

- Nom et Prénom :
- Adresse :
- Mail du candidat :
- Devise suivie de 5 chiffres pour garantir l'anonymat :
- J'envoie mon texte en 6 exemplaires par la poste et 3 enveloppes timbrées à mon adresse (pas en blanc)
- Je joins un carnet de timbres-poste pour un livre de poésie de mon choix (merci de cocher au-dessus)
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter. Toute erreur est éliminatoire

REVUE FLORILÈGE : 19, allée du Maconnais 21000 DIJON (France)

Courriel : aeropageblanchard@gmail.com Site : <http://poetesdelamitie.blog4ever.com/>